Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 37

Artikel: L'aigle et la taupe
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200427

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— A votre tour d'y aller sans façons :

De votre nez, ma foi, le mien est au moins frère.

— Donc, nez pour nez, nous sommes quittes. Touchez là et sans rancune

Tenez, tandis que nous en sommes sur le chapitre des nez, laissez-moi vous conter une petite aventure dont le mien fut le héros. Mes amis la connaissent bien.

Il y a de cela déjà quelques années. Je fis, avec deux d'entre eux, une course de trois jours, dans la montagne, durant laquelle le soleil — un soleil comme celui qui nous rôtit en ce moment — nous tint fidèle compagnie. Mon nez en pâtit sérieusement ; il lui fallut bien quelque temps pour reprendre son aspect normal.

Or, le soir du troisième jour, nous soupâmes dans un restaurant d'une de nos petites villes du grand district.

Lorsque la sommelière, — une Française alerte et enjouée — répondit à notre appel, elle ne put, à ma vue, retenir ce cri, parti du cœur et salué d'un joyeux éclat de rire de mes compagnons : « Oh ! quel nez ! »

Je ris aussi ; un peu jaune, tout d'abord. Puis, je compris que le mieux encore était de m'associer à l'allégresse que mon nez avait provoquée et dont il devait, jusqu'à la fin du repas, faire tous les frais. Ce qu'il en entendit ! Et si je ne fus le plus sincère, je ne fus pas le moins cruel.

Eh bien, mon pauvre appendice nasal supporta vaillamment, sans rougir, — il ne le pouvait plus, hélas ! — l'assaut de tous ces quolibets. Et il ne m'en voulut pas de mon ingratitude ; il m'est resté fidèle, comme vous le voyez, accomplissant, aussi modestement que cela lui est possible, sa mission. Les nez sont bons ; ils le sont en proportion de leur taille.

. . . . . .

Un an plus tard, une circonstance me rappelait dans la même ville. J'y allais rendre les derniers devoirs à un pasteur de la localité. Cette triste cérémonie avait fait accourir un grand nombre d'ecclésiastiques, venus de tout le canton pour accompagner au cimetière un collègue très aimé et estimé. Pour la plupart des habitants de la petite cité, ces messieurs du dehors, en chapeau haut de forme, en redingote et pantalon noirs, étaient tous des ministres.

Après les funérailles, nous allons, un ami et moi, souper dans le restaurant où je m'étais arrêté l'année précédente.

La sommelière se présente. C'était la même. En m'apercevant, elle fait un soubresaut, mais se remet aussitôt.

Toutefois, durant tout le repas, elle me lance des regards à la dérobée.

Je comprends très bien ce qui se passe en elle, mais n'en laisse rien voir.

A la fin, cependant : « Dites-moi, mademoiselle, fais-je, souriant, vous me regardez bien ; serait-ce une indiscrétion que de vous demander ce qui me vaut cette faveur ? »

— Oh !... m'sieu... excusez-moi... Je... vous... Eh bien, vous me rappelez un monsieur qui est venu dîner l'année dernière ici, et avec qui nous avons beaucoup ri.

— Ah ! vraiment ! Un gai compagnon, alors ?

— Oh ! oui, m'sieu. Et puis, il avait un nez !... oh ! m'sieu, un nez !...

— Oui, oui,... c'est dire que moi aussi,...

— Ah ! non,... m'sieu ; c'est pas ce que je veux dire. Il est vrai que le monsieur en question revenait de la montagne et qu'il avait un peu senti le soleil... Enfin, c'est ce qu'il assurait... Oh ! mais quel nez ! Et ce qu'on lui en a dit...

Elle partit d'un grand éclat de rire.

— Et si c'était moi, le monsieur au nez ; qu'en penseriez-vous ?

— Oh !... m'sieu, c'est pas possible... Il est vrai que...

— Que... que... il y a de la ressemblance et que si ce n'est pas encore le monsieur, c'est du moins le nez. Eh bien oui, mademoiselle, le monsieur en question c'est moi, et ce nez est celui sur le dos duquel, si je puis ainsi m'exprimer, vous en avez tant dit. Mais, n'ayez pas peur, mon nez est un bon nez, il ne vous en veut pas.

— Comment,... m'sieu,... c'est vous ?... En effet,... c'est bien vous... Alors, m'sieu, je vous en supplie, pardonnez-moi. Si j'avais su que vous êtes pasteur, jamais je ne me serais permis...

— Et pourquoi donc ?... Avec les pasteurs, ainsi qu'avec le ciel, il est des accommodements. D'ailleurs, rassurez-vous, je ne suis point pasteur, je n'en ai que l'air ; l'habit ne fait pas le moine. J.

La porte du chalet. — Des touristes sont assis devant un chalet des hautes Alpes.

— Vois, Hélène, dit une dame à une autre, la mignonne chaumière aux petites fenêtres et à la petite porte.

— Je me demande comment ils entrent leur piano.

Les enfants terribles. — Une dame en visite croit devoir complimenter le maître de la maison à propos de ses rejetons.

— Qu'ils sont charmants ! s'écrie-t-elle ; je n'en connais pas de plus sages.

— Le papa, se rengorgeant : « En effet, ma femme les élève à merveille. »

— Oh ! tu sais, papa, remarque la cadette, elle t'élève aussi très bien,

L'aigle et la taupe.

On taille de nouveau, à grands coups de pioche, dans le pavé de St-François, qui date de six ou huit mois à peine.

Après le téléphone, qui posait son réseau souterrain, ce sont maintenant les trams, qui déplacent leurs rails. Bien sûr que l'eau, le gaz et l'électricité, pioche en main, n'attendent que leur tour.

Tout le monde peste contre ces éternels bouleversements, mais, en silence, à présent, car il n'y a rien à faire. A Lausanne, paraît-il, c'est fatal. Le seul remède ou plutôt palliatif serait l'adoption des échasses. Nous en userions déjà si le beau sexe ne faisait encore quelque difficulté. Il semble pourtant qu'après la bicyclette ;... mais les dames ont des raisons que les hommes ne comprennent pas toujours.

Un de nos lecteurs, qui habite au-dessous de la gare, se plaignait aussi à nous des bouleversements presque continuels de la chaussée des avenues créées récemment dans son quartier.

« Pourquoi donc, nous disait-il, dans son dépit, ne modifie-t-on pas les armoiries de notre bonne ville, qui ne répondent plus du tout à notre temps ? Au lieu de l'aigle impériale, c'est une taupe qui devrait figurer sur l'écusson lausannois. »

In extremis. — Entre patron et employé.

— Vous avez à peine vingt-deux ans et vous voulez déjà vous marier ; c'est donc une belle dot ?

— Non, monsieur.

— Alors vous êtes amoureux ?

— Pas davantage.

— Mais alors ?

— Je voudrais avoir huit jours de congé !

La préire.

Dein voutron numéro que l'a étâ imprimâ lâi a dza grand tein, vo z'ai raconta oun'histoire dé préire que l'on fazâ dem lo villho tein ti lè iadzo qu'on se mettâ à trabllia po dînâ et mimameint po soupâ, afin de remachâ lou bon Diu que ne vo laissivé pas crèva de fan. L'iré onna bouna moûda que noutré z'arrière-père-grands et mimameint lau z'ancètres avant apprâ dau tein que lè Bernois veniant dîma dein lou canton dé Vaud, qu'on appelâvé adon « Paï dé Vaud », ca lè régents d'adon terivant on par de quartèrons de blliâ po appreindre âi z'effants à préi. C'ein fasâ partia dau programme, coumeint on dit ora.

Dein ti lè mènadzo ein avâi adi ion qu'iré tserdzi dé dere : « Dieu nous nourrisse, etc. », âo bin : « Notre Père » quand faillâ allâ dein son lli po se reposâ tantié âo leindéman matin.

D'habitude iré on vallottet que préivé et, quand irant dou, préivant à tor.

Ma tot cein veniâ d'habitude et n'iré pas dau sérieux, la mâiti dau tein. Vo z'alla vairè.

Dein on mènadzo dau Dzorat, lâi avâi dou dé stau vallottets qu'iré on pllaisir de lè z'oure récita la préire, et quand on étrandzi veniâ on bocon tard po dîna, lou père — qu'on appelâvé l'huissier — lé fasa préi encora on iadzo. Ne sé pas se l'iré huissier de la municipalitâ âo bin de la justice de pex, mâ on desa à sè dou valets : Abram à l'huissier et Daniet à l'huissier.

L'est don Abram et Daniet que remachâvant lou bon Diu quand tot lou mondo iré prêt à eimpougni la couillî po medzi la soupa.

On dzo que l'huissier avai onna vesita qu'iré arrevaïe on pou tard, Abram et Daniet avant ti dou préi.

Lou leindéman âo momeint de medzi la soupa, l'huissier d'oûté son bounet, djeint lè mans et dit : « On va préi ». Abram et Daniet sè vouaîtant, ma ni l'on ni l'autro ne pipant mot por cein que lau z'iré coumanda. Daniet dit à Abram : « L'è à te à préi » ; Abram repond : « Yé dza préi hier, l'è à ton tor ». « Mé assebin yé préi, mimameint lou derrâ, que dit Daniet, l'è don à te ». Cein douré on bon momeint. L'huissier atteinda, ma rein ne vint. Ye vouaîte sè dou valottets et quand s'è apêchu que ni l'on ni l'autro ne volliâvant dere : « Dieu nous nourrisse », s'è met en colére, baillé on coup de poing chu la trâbllia que la reinvèsa la soupa qu'iré dein lè z'assiéte et dit : « Quin que vo préi, melions dau diabllio. Allein, Daniet, préie te ». « Puisque faut préi, on préiérè, que dit Daniet, ma tonnnerre ! » Et baillé assebin on coup de poing chu la trâbllia.

Ein deseint la préire, Daniet a âoblia exprès de dere : « Dieu bénisse mon père ». L'huissier s'en est apéchu et l'a recoumeinci à faire dâi djuremeints que fasant dressi lè tiété, et, à fin de comptou, preind la terrena et la met ein bounet à Daniet. La soupa que restâvé a éta fotia et nion n'a pu in medzi quié on par de coulliéra qu'iré dein lè z'assiété.

Du adon, l'affère l'a mi étâ, car ti lé dzors l'huissier marquâve chu l'ermana de Berna et de Vevâ lou nom dau vallottet que dévessâ fonchouna. DJAN DE LA BIORDA,

Age critique.

On nous écrit :

« L'autre jour, dans une auberge du Jorat, je rencontrai un de nos anciens négociants, en vacances.

— Alors, vous ici ? m'écriai-je.

— Eh bien, oui ; j'y suis depuis quatre semaines avec ma famille.

— Comment donc se fait-il qu'un enragé alpiniste — vous l'êtes toujours, n'est-ce pas ? — n'aille pas prendre ses quartiers d'été dans la montagne ?